



Au Conseil communal  
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

## Rapport de la Commission des finances au Conseil communal sur le préavis municipal n° 54/2025

### Ajustement du bilan pour le passage au MCH2

---

**Président** Sergio Del Gottardo

**Membres** Nathalie Bourquin Berger – Thomas Daetwyler – Frédéric Gyax – Walter Lanz

---

#### Préambule

Dans le cadre des discussions au sujet du budget 2026, la Commission des finances (CoFin ci-dessous) a également pris connaissance de ce préavis en se réunissant le 12 novembre 2025 à 20h15 à la Maison de Commune, en présence de Messieurs Etienne Fleury, syndic, et Milos Dangubic, boursier communal. Nous les remercions pour les compléments d'informations et les réponses apportés à nos différentes questions.

Le présent rapport a été finalisé par échange de courriels entre tous les membres de la CoFin.

#### Contexte

Le nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2) fixe de nouvelles règles concernant la présentation des budgets et des comptes, en particulier au sujet du bilan et de la présentation des financements spéciaux et des fonds de réserve.

De ce fait, les différents fonds de réserve (au bilan 2024 : CHF 28'662'912.80) doivent être attribués aux nouveaux comptes qui sont soumis à des exigences et pratiques comptables nouvelles.

Les fonds de réserve avec des affectations disparates, voire des réserves dites générales, seront dissouts et réaffectés pour un montant de CHF 9'908'823.02.

Le solde des fonds de réserve sera transféré tel quel dans les comptes correspondants selon MCH2.

Les nouveaux comptes « 2910.xxx » sont soumis à des règlements spécifiques (existants ou à créer) édictés par la Municipalité et soumis au Conseil communal. Les comptes « 2930.xxx » constituent des préfinancements destinés à des investissements clairement identifiés dans le plan d'investissement à 5 ans. Le compte « 2940.000 Réserve politique budgétaire » est assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage.

## Conclusion

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

la CoFin, unanime, soutient la proposition de la Municipalité et vous recommande

- Vu le préavis no 54/2025 du 27 octobre 2025
- Vu le rapport de la Commission des finances

de réaffecter les fonds de réserve de la manière suivante :

MCH 1		MCH 2		Montants réaffectés / dissouts
Compte	Libellé	Compte	Libellé	
9282.900	Fds réserve pour investissements futurs	2910.700	Fds réserve entretien des bâtiments du PA	4 000 000,00 fr.
9282.900	Fds réserve pour investissements futurs	2930.963	Fds réserve Ferme Emery	3 150 000,00 fr.
9282.202	Prov.- Nouvelle grande salle	2930.963	Fds réserve Ferme Emery	1 400 000,00 fr.
9282.209	Prov.pr correct.péréquat.et fact.sociale	2930.963	Fds réserve Ferme Emery	150 000,00 fr.
9282.205	Prov.-Invest.liés aux PALM & Schéma SDNL	2930.963	Fds réserve Ferme Emery	100 000,00 fr.
9282.212	Fds réserve pour révision du statut du personnel	2930.963	Fds réserve Ferme Emery	200 000,00 fr.

de dissoudre les fonds de réserve suivants dans la réserve de politique budgétaire :

MCH 1		MCH 2		Montants réaffectés / dissouts
Compte	Libellé	Compte	Libellé	
9282.209	Prov.pr correct.péréquat.et fact.sociale	2940.000	Réserve de politique budgétaire	905 956,00 fr.
9282.500	Fonds de réserve "caisse classes"	2940.000	Réserve de politique budgétaire	2 867,02 fr.

- De décharger la Commission des finances de son mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 20 novembre 2025

### Commission des finances du Conseil communal de Cheseaux



Sergio Del Gottardo  
Président



Nathalie Bourquin Berger



Thomas Daetwyler



Frédéric Gygax



Walter Lanz  
Rapporteur